

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Band: - (2012)
Heft: 273-274

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS

par Henriette Germain-Nicolet



APPENZELL

■ Des archéologues ont découvert à Appenzell deux squelettes humains en bon état datant du Moyen Âge. Les ossements ont été trouvés à proximité immédiate d'une église, lors de travaux de réfection d'une route. Ils étaient enfouis sous terre à un mètre de profondeur, au sommet d'une falaise, indiquent les autorités cantonales des Rhodes-Intérieures. Les cadeaux funéraires et les fragments de textile trouvés sur place laissent supposer que les défunts étaient des nobles proches de l'abbé de St-Gall. Il pourrait s'agir de membres de la famille Kuchmeister-Baumann, fondatrice en 1483 de lotissements sociaux parmi les premiers en Europe, destinés à des pauvres de la région.

■ Les forfaits fiscaux pour les riches étrangers sont abolis à Appenzell Rhodes-Extérieures. Les citoyens ont accepté clairement l'initiative du PS exigeant de supprimer ce privilège fiscal et rejeté de justesse le contre-projet qui prévoyait de durcir les conditions d'octroi des forfaits. Le canton est le 3e de Suisse, après Zurich et Schaffhouse, à abandonner les forfaits fiscaux.



ARGOVIE

■ Les Argoviens ont décidé de rapprocher leur système scolaire de celui des autres cantons. Sans adhérer au concordat Harmos, ils ont approuvé à 78,6 % des voix une réforme qui en reprend largement les conditions.



BÂLE-CAMPAGNE

■ La Banque cantonale de Bâle-Campagne a dégagé l'an dernier un bénéfice net stable de 109 millions de francs. Au vu des turbulences mondiales, en particulier de la dette en Europe, et de la politique des taux nuls de la BNS, la banque se veut prudente pour cette année. Elle table sur un résultat inférieur à celui de 2010.

■ Les habitants de Bâle-Campagne ne recevront pas de bons de garde pour leurs enfants en fonction de leurs revenus. Les citoyens ont refusé à 51,3 % des voix un système d'allocations pour le placement en crèche des enfants en âge préscolaire.



BÂLE-VILLE

■ La Fondation Beyeler à Riehen (BS) se porte bien. L'année dernière, le musée a été visité par 426 856 personnes, un nouveau record. C'est 10,8 % de plus qu'en 2010 et 30 % de mieux qu'en 2009. La fondation est le musée d'art le plus visité de Suisse.

■ Baselworld a accueilli cette année 104 300 visiteurs, soit 1 % de plus qu'en 2011. C'était la 40^e édition du plus grand salon mondial de l'horlogerie et de la bijouterie. L'édition 2013 sera plus tardive puisqu'elle se déroulera du 25 avril au 2 mai. Les exposants disposeront d'une nouvelle infrastructure : ils inaugureront les nouvelles halles de la Foire de Bâle après un lifting devisé à 430 millions de francs.



BERNE

■ Les opposants au nucléaire ont déposé à la chancellerie du canton une initiative pour la fermeture de Mühleberg. Le texte, qui a recueilli 15 480 signatures, demande au canton, actionnaire principal des Forces motrices bernoises (FMB), d'exiger la fermeture de la centrale nucléaire.

■ Pour la 14^e année consécutive, les comptes du canton de Berne sont bénéficiaires. L'excédent de l'exercice 2011 s'élève à 57 millions de francs, résultat en recul de 21 millions par rapport au budget.



FRIBOURG

■ Les Transports publics de la ville de Fribourg et de ses environs ont lancé le billet SMS, une première en Suisse. En composant

« 10 » au 873 via un téléphone mobile, l'utilisateur reçoit en quelques secondes un ticket valable durant une heure, au même prix que le ticket traditionnel, précisent les Transports publics fribourgeois (TPF).

■ Les citoyens fribourgeois ne pourront pas se prononcer sur l'utilisation, le transport ou l'entreposage de matières nucléaires. Le Grand Conseil a largement refusé une motion populaire du Parti chrétien social.



GENÈVE

■ La Communauté genevoise d'action syndicale a déposé une initiative législative contre la sous-enchère salariale. Le texte, qui a recueilli 12 581 signatures, demande un renforcement des contrôles auprès des entreprises.

■ Un collectif laïc et républicain a déposé une plainte auprès du Service de surveillance des communes. Il demande l'annulation de la décision du Conseil municipal de Genève d'accorder une subvention de 430 000 francs pour la rénovation de la basilique Notre-Dame.

■ L'Aéroport international de Genève (AIG) va installer sur le toit de son terminal principal 280 panneaux solaires thermiques plats à ultravide, un nouveau procédé développé au CERN qui offre un très bon rendement thermique. L'installation de 1 200 m² produira 600 MWh par an, ce qui couvrira 1 à 2 % des besoins de l'aéroport. Les panneaux chaufferont les locaux en hiver et les rafraîchiront en été. L'investissement se monte à 3,2 millions de francs, dont plus d'un million devrait être assuré par des subventions et des partenariats.



GLARIS

■ La banque cantonale de Glaris a connu un exercice 2011 délicat. L'établissement a dégagé un bénéfice net de 13,1 millions de francs, en baisse de 12,7 % par rapport à 2010.



© swiss-image.ch/Roland Gerth

Le creux du Van dans le Val de Travers, canton de Neuchâtel



GRISONS

■ Le commandant de la police des Grisons, Beat Eberle, démissionne une année à peine après son entrée en fonction. Il retourne à l'armée où il commandera la sécurité militaire.

■ Tous les secteurs de l'administration grisonne pourront être réunis sous le même toit. Les citoyens du canton ont accepté de justesse (50,2 % des voix) la construction d'un nouveau centre administratif à Coire devisé à 69 millions de francs.



JURA

■ Sous l'égide de la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, les gouvernements bernois et jurassien ont signé une déclaration d'intention pour résoudre la question jurassienne. Deux votations populaires simultanées seront organisées dans le Jura et le Jura bernois au plus tôt fin 2013. L'objet de ces votations sera la création d'un nouveau canton formé du Jura et du Jura bernois. Un double oui sera nécessaire. L'accord prévoit aussi que dans un second temps, les communes du Jura bernois puissent faire valoir leur droit quant à leur appartenance cantonale, indépendamment des résultats des votations. La question du vote communaliste, précédemment rejeté par Berne, divisait jusqu'ici les deux can-

tons. Un texte sera mis en consultation dans les deux cantons ces prochains mois.

■ Pour la cinquième année consécutive, les comptes du Jura sont positifs. Le canton a bouclé l'année 2011 avec un excédent de 784 000 francs, mais inférieur aux prévisions budgétaires qui tablaient sur 5,5 millions de francs. L'autofinancement du canton atteint désormais 85 %. Quant à la dette qui dépassait le demi-milliard il y a une décennie, elle s'affiche aujourd'hui à 278 millions de francs.

■ Il n'y aura pas de commune unique de 10 000 habitants aux Franches-Montagnes. La fusion de 13 communes a été refusée par le peuple dans 11 des 13 collectivités. La participation s'est élevée à 74,4 %.



LUCERNE

■ Le Centre culturel et des congrès de Lucerne (KKL) doit être assaini entre 2014 et 2028. Les coûts sont estimés à 30 millions de francs. Le KKL prendra à sa charge 11 millions, le reste étant payé par la ville, le canton et des partenaires privés.

■ La fusion du grand Lucerne ne se fera pas de sitôt. Les citoyens d'Emmen ont donné le coup de grâce à ce projet en refusant (53,6 % des voix) à leur tour l'ouverture de négociations.

■ Les forfaits fiscaux pour les riches étrangers sont maintenus dans le canton, mais les conditions d'octroi sont durcies. Les citoyens ont en effet rejeté à 52 % des voix

une initiative des Verts et accepté à 52 % un contre-projet du gouvernement.



NEUCHÂTEL

■ Les villes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds ainsi que du Val-de-Travers s'engagent pour le RER neuchâtelois dont l'épine dorsale est le Transrun. Mais elles souhaitent une participation financière plus élevée de l'État vis-à-vis des communes. Le Transrun prévoit la construction d'une liaison ferroviaire directe entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, avec arrêt unique à la nouvelle gare de Cernier en remplacement du tracé actuel via le rebroussement de Chambrélien. Le temps de parcours entre les deux villes sera réduit de moitié, la fréquence des trains portée au quart d'heure et les trajets tant à l'intérieur du canton que vers le Plateau suisse raccourcis. Le projet est soumis au peuple le 23 septembre prochain, la mise en service étant prévue en 2022.



NIDWALD

■ Deux ans après son lancement, l'*Obwaldner und Nidwaldner Zeitung* (ONZ) a cessé de paraître en version papier. Le site internet devrait suivre. Dix-sept collaborateurs ont été licenciés. Le marché des annonces et des abonnements se développait trop

DANS LES CANTONS

▷ lentement, a expliqué l'ONZ. La direction du journal visait 8 000 abonnés au bout de la 3^e année, mais ce chiffre stagnait autour de 3 000. Lancé en avril 2010, le journal spécialisé dans l'information locale paraissait deux fois par semaine en version papier et quotidiennement en ligne.



OBWALD

■ Le canton d'Obwald va pouvoir construire un nouveau bâtiment pour les patients de l'Hôpital cantonal, à Sarnen. Les citoyens ont plébiscité à 87,3 % des voix un crédit de 40,4 millions de francs.



SAINT-GALL

■ La ville de Saint-Gall va investir 75 millions de francs dans la modernisation de trois de ses musées. Les citoyens se prononceront en novembre sur la construction du nouveau Musée d'histoire naturelle. En cas de oui du peuple, la ville lancera immédiatement le projet de nouveau Kunstmuseum. Ce sera ensuite le tour du Musée d'histoire et d'ethnologie. Les coûts de construction s'élèvent à environ 40 millions de francs pour le Musée d'histoire naturelle.



SCHAFFHOUSE

■ Environ 300 enseignants ont entamé une grève et manifesté à Schaffhouse pour exiger de meilleures conditions de travail. Les grévistes demandent une hausse des salaires et une heure d'enseignement en moins pour les maîtres de classe. Le gouvernement n'approuve pas ces revendications mais promet d'étudier la possibilité de réduction d'une heure de travail pour les maîtres.



SCHWYZ

■ En raison de la vigueur du franc, de problèmes de logistique et de la retenue des

consommateurs, Charles Vögele a connu une année 2011 très difficile. Le groupe de confection schwyzois a essuyé une perte nette de 199,1 millions de francs. Son chiffre d'affaires a, lui, reculé de 15 % par rapport à 2010.



SOLEURE

■ Jura a subi de plein fouet les effets du franc fort en 2011. Malgré une hausse des ventes, le fabricant soleurois de machines à café a vu son chiffre d'affaires reculer à 352,2 millions de francs, soit une baisse de 5,3 % par rapport à l'exercice précédent.

■ L'association Patrimoine suisse s'oppose au démantèlement du télé-siège du Weissenstein, qu'elle considère comme un monument d'importance nationale. Elle a donc saisi le Tribunal administratif fédéral contre la concession accordée par l'Office fédéral des transports après plus de deux ans d'examen du dossier pour une nouvelle télécabine à six places.



TESSIN

■ Le Grand Conseil a accepté de voler au secours de l'aéroport de Lugano-Agno. Le canton va verser un demi-million de francs pour contribuer à la recapitalisation de la société anonyme, mais le parlement a mis des conditions à ce coup de pouce.

■ Le Grand Conseil s'est prononcé contre une amnistie fiscale cantonale. Après cinq heures de débat, la majorité a décidé de ne pas entrer en matière.



THURGOVIE

■ Les cinq membres du gouvernement thurgovien remplissent pour quatre ans. Ils ont tous été réélus au premier tour de l'élection au Conseil d'État. L'exécutif reste donc composé de deux UDC, d'un PLR, d'un PDC et d'un PS.



URI

■ À cause d'un éboulement, la ligne ferroviaire du Gothard a été interrompue pendant 24 heures côté uranais, entre Ertsfeld et Göschenen. Il n'y a pas eu de blessés ni de train endommagé.



VALAIS

■ Une nouvelle unité regroupant salle de réveil, urgences et soins continus a été créée à l'hôpital de Brigue, sur une surface totale de 440 m². L'investissement a coûté 1,8 million de francs.

■ La Fête fédérale de tir, qui a lieu tous les cinq ans, se déroulera en 2015 en Valais, sur les territoires de Rarogne et de Viège. Plus de 40 000 tireurs de toute la Suisse seront attendus du 15 juin au 12 juillet 2015.

■ Menacés de fermeture, les cinémas de Sierre et de Monthey sont sauvés. Les deux communes vont financer une grande partie de l'équipement des salles en projecteurs numériques, condition indispensable à leur survie. À Sierre, la commune va injecter 100 000 des 300 000 francs nécessaires. À Monthey, les autorités vont investir 1,4 million de francs.



VAUD

■ Le canton de Vaud va construire d'ici à 2030 quatre nouveaux gymnases ou centres d'enseignement postobligatoire à Renens, Aigle, Echallens et Rolle. Quelque 200 classes devraient voir le jour, nécessitant l'engagement d'environ 340 professeurs. Le projet doit répondre à l'arrivée estimée de 4 000 élèves supplémentaires.

■ Le canton de Vaud a bouclé ses comptes 2011 sur un excédent de 343 millions de francs alors que le budget prévoyait seulement 3 millions. Les rentrées fiscales ont été meilleures que prévu mais il s'agit surtout de revenus conjoncturels, selon le chef du Département des finances, Pascal Broulis.

■ L'ouverture du futur Musée Chaplin à Corsier-sur-Vevey est retardée. Prévues cet été, puis en 2013, elle est reportée en 2014. Le canton de Vaud ne s'est en effet pas encore prononcé sur une demande de prêt de 10 millions de francs, prêt indispensable au démarrage du chantier qui devrait durer dix-huit mois.



ZOUG

■ Les notes sont de retour à l'école primaire dans le canton. Les citoyens ont accepté à 51,8 % des voix une initiative demandant leur réintroduction dans la 2e primaire.



ZURICH

■ Les comptes 2011 du canton de Zurich ont bouclé avec un déficit de 1,723 milliard de francs. Cet excédent de dépenses s'explique par la constitution d'une provision de 2,6 milliards de francs pour l'assainissement de la caisse de pension du canton (BVK).

■ Les Zurichois ne souhaitent pas durcir les conditions d'octroi du passeport suisse. Ils ont refusé à 56,4 % des voix une révision de la loi sur la nationalité et à 59,7 % un contre-projet encore plus sévère de l'UDC.

■ La ville de Zurich doit sortir du nucléaire d'ici à 2034. Une majorité constituée par la gauche, les Verts et les Verts libéraux a adopté une motion en ce sens au Parlement communal. Actuellement, Zurich détient 15 % de la centrale de Gösgen (SO) et a des participations indirectes dans celle de Leibstadt (AG) et dans le nucléaire français.

■ Le canton de Zurich a perdu près de la moitié de ses millionnaires étrangers depuis qu'il a supprimé le forfait fiscal qui leur était réservé. Sur les 201 étrangers qui bénéficiaient du forfait avant sa suppression décidée en 2009, 97 sont partis du canton, soit une baisse des recettes fiscales de 12,2 millions de francs pour le canton. ■

Secret bancaire

29 février 2012 : Le Conseil national a fait un pas vers l'assouplissement de l'entraide administrative fiscale et l'affaiblissement du secret bancaire. Par 113 voix contre 58, il a ancré les nouveaux standards de l'OCDE dans la loi et ouvert la voie à l'entraide pour des cas d'évasion fiscale. Seuls les pays avec lesquels la Suisse a conclu des conventions de double imposition seraient concernés et l'entraide ne serait pas accordée sur la base de données volées. La balle passe dans le camp du Conseil des États.

5 mars 2012 : Après le Conseil des États, le National approuve une adaptation de la convention de double imposition avec les États-Unis qui autorise les demandes groupées. Le texte doit faciliter les négociations avec Washington, alors que 11 banques helvétiques sont poursuivies par la justice américaine pour avoir encouragé leurs clients à un délit fiscal. Les autorités américaines enquêtant sur des comportements délictueux pourront obtenir des informations sur des contribuables non identifiés par leur nom ou adresse (demandes groupées) si la banque ou ses collaborateurs ont contribué à des modèles de comportement illégaux. Sinon, l'identification de la personne concernée restera nécessaire.

5 mars 2012 : Le commissaire européen à la fiscalité, Algirdas Semeta, envoie une lettre aux pays membres de l'Union européenne, dans laquelle il souligne que les Vingt-Sept « devraient s'abstenir de négocier, de parapher, de signer ou de ratifier avec la Suisse des accords » fiscaux si certaines de leurs dispositions interfèrent avec la législation européenne.

15 mars 2012 : Le ministre allemand des Finances Wolfgang Schäuble et ses homologues des Länder sont d'accord pour entamer de nouvelles discussions avec la Suisse sur l'accord Rubik. Les Länder dirigés par l'opposition souhaitent notamment que les fortunes non déclarées se trouvant en Suisse soient imposées de façon plus élevée que ce qui est prévu dans l'accord signé.

20 mars 2012 : La Suisse et la Grande-Bretagne signent à Bruxelles un protocole d'amendement qui complète l'accord Rubik signé le 6 octobre 2011, et qui tient compte des réserves de la Commission européenne concernant la compatibilité de l'accord avec le droit européen.

26 mars 2012 : L'Autriche souhaite conclure le plus vite possible un accord fiscal avec la Suisse. Selon la ministre autrichienne des Finances, qui s'est entretenue avec Eveline Widmer-Schlumpf au téléphone, la conclusion des pourparlers entre la Suisse et l'Allemagne n'est pas nécessaire pour avancer dans ce dossier.

5 avril 2012 : La Suisse et l'Allemagne signent un protocole complétant l'accord fiscal conclu le 21 septembre 2011. Le protocole tient compte des dernières demandes allemandes (notamment une hausse des taux d'imposition) et des réserves de la Commission européenne. Il doit maintenant être ratifié par les parlements des deux pays pour entrer en vigueur au début de l'année prochaine. Côté allemand, le SPD et les Verts ont annoncé le maintien de leur opposition au texte.

11 avril 2012 : Le Tribunal administratif fédéral (TAF) donne un nouveau coup de frein à la livraison de données bancaires aux États-Unis. Il a donné raison à un client du Credit Suisse qui s'opposait à l'assistance administrative accordée par la Suisse au fisc américain. Le TAF confirme ainsi sa jurisprudence en la matière : selon l'accord avec les États-Unis, l'assistance administrative n'est pas admissible pour la seule évasion fiscale, même si de gros montants sont en jeu. Pour les juges, le fait de ne pas déclarer un compte ne constitue pas une fraude.

13 avril 2012 : La Suisse et l'Autriche signent un accord fiscal de type Rubik.

Voir notre chronologie depuis Suisse Magazine n° 237/238 mai-juin 2009